

GUIDE D'UTILISATION DU
LOGOTYPE
OFFICIEL



INTRODUCTION

POURQUOI CE GUIDE ?

Ce guide présente les éléments graphiques clés qui serviront de base à la production des différents supports de communication et d'activation liés à la célébration des soixante-six ans d'indépendance de la République du Bénin.

Il vise à garantir la cohérence et l'harmonie de l'ensemble des productions graphiques associées à cet anniversaire, en précisant les principes et les règles à respecter pour assurer une communication forte, lisible et durable.

Il convient toutefois de préciser que le cadre d'application et les éléments présentés dans ce guide ne sont pas figés : ils sont appelés à évoluer en fonction des besoins et des ajustements stratégiques.

Ce guide va au-delà de la simple dimension graphique : il se veut un outil de référence au service des objectifs de mobilisation et de rayonnement portés par la célébration.

Chaque citoyen, institution ou structure impliquée est invité à en prendre connaissance, à s'en approprier le contenu et à veiller à son application rigoureuse.

TABLEAU DE CONTENU

01. COMPOSITION & CONCEPT

- 1.1 - LE CONCEPT
- 1.2 - LE LOGOTYPE
- 1.3 - LES NUANCES DE COULEURS
 & BLOC MARQUE
- 1.4 - LA ZONE DE PROTECTION
- 1.5 - LA TAILLE MINIMUM
- 1.6 - USAGES INTERDITS

02. LA TYPOGRAPHIE

LA POLICE D'ECRITURE

03. HIERACHIE DES TEXTES

04. SYSTEME DE COULEURS

COULEURS

05. EMBLACEMENT DE LOGOTYPES EN AFFICHAGE

LE CO-BRANDING
LE BON EMBLACEMENT

01.COMPOSITION & CONCEPT

- 1.1 - LE CONCEPT
- 1.2 - LE LOGOTYPE
- 1.3 - LES NUANCES DE COULEURS & BLOC MARQUE
- 1.4 - LA ZONE DE PROTECTION
- 1.5 - LA TAILLE MINIMUM
- 1.6 - USAGES INTERDITS



1.1. LE CONCEPT

PRÉSENTATION DE L'IDÉE FONDATRICE ET DU MESSAGE PORTÉ PAR L'IDENTITÉ VISUELLE.

POURQUOI CE GUIDE

Le logotype officiel constitue l'élément central de l'identité visuelle de la célébration. Il représente le premier repère visuel permettant d'identifier l'ensemble des activités, supports et contenus associés à l'événement.

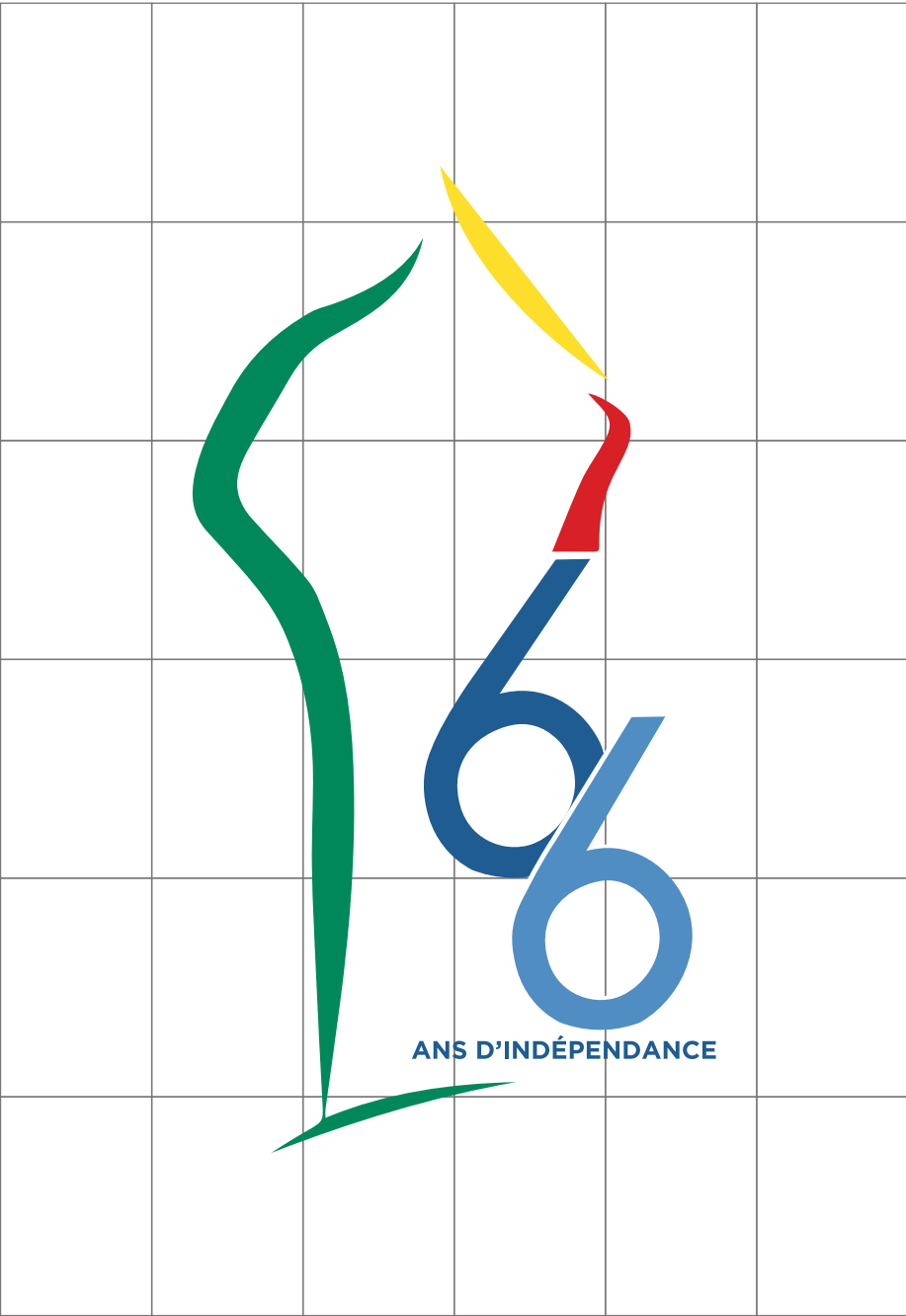
Le logotype **Bénin66** est un symbole ouvert, équilibré et résolument moderne, associant la silhouette de la carte du Bénin au chiffre **66**.

La silhouette tricolore incarne l'ancrage culturel et historique du pays, tandis que le chiffre **66** marque les années de souveraineté de la République du Bénin. Cette combinaison de formes et de couleurs constitue l'unique logotype officiel de la célébration.

Conçu avec le souci constant de concilier esthétique et lisibilité, le logotype peut, selon les contextes d'utilisation, être accompagné ou non d'un bloc de texte complémentaire, dont la largeur équivaut à 90 % de celle du chiffre **66**

Les formats recommandés
Afin de préserver la qualité, l'intégrité et la lisibilité du logo, il est fortement recommandé de l'exporter, autant que possible, dans des formats non destructifs tels que TIFF ou SVG.

Dans les cas où l'utilisation de formats compressés comme le JPEG ou le PNG est inévitable, il convient de s'assurer que la résolution de sortie soit suffisamment élevée pour éviter toute pixellisation ou altération de rendu sur les supports de diffusion.



1.2. LE LOGOTYPE

EXPLICATION DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU LOGO ET DE SES DÉCLINAISONS.

Logotype couleur :

Le fond du symbole présente une transition subtile de teintes évoquant une lumière diffuse illuminant la partie supérieure du cercle. Cette zone est constituée de filets courbes délicatement nuancés. Le nom de marque est quant à lui traité en noir 100 %, garantissant un contraste optimal et une lisibilité parfaite.

Remarque :

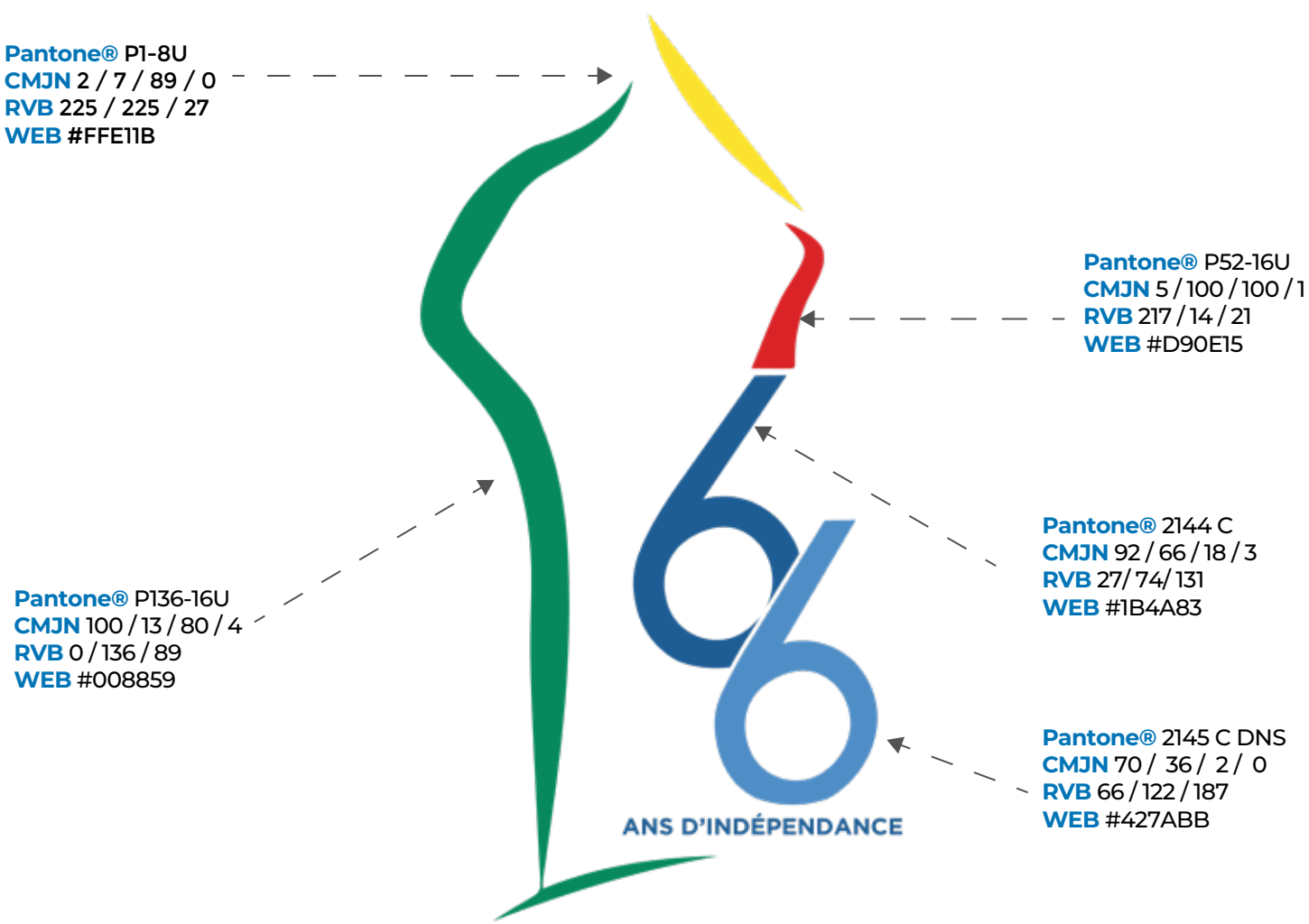
La reproduction du logotype en couleur est recommandée en quadrichromie. Elle doit impérativement être réalisée à partir des fichiers numériques originaux fournis, afin de garantir une restitution fidèle des couleurs et des proportions.

QUEL FORMATS UTILISER ?		
impression	.eps	spot ou CMYK
Ecussions	.eps	spot ou CMYK
Séregraphie	.eps	spot ou CMYK
Word (impression)	PNG	RGB
Powerpoint	PNG	RGB
Numérique : Web/E-mail/Tablette/Portable	PNG	RGB

MONOCHROMIE



LOGOTYPE OFFICIEL



Les formats recommandés :

Afin de garantir la qualité, l'intégrité et la lisibilité du logotype, il est recommandé de privilégier l'export dans des formats non destructifs (TIFF, SVG). Lorsque le contexte impose un export en JPEG ou PNG, il convient de s'assurer que la résolution de sortie soit suffisante pour éviter toute pixellisation sur le support de destination.

1.3. LES NUANCES DE COULEURS & LE BLOC MARQUE

DÉFINITION DES COULEURS OFFICIELLES ET DE LA CONSTRUCTION DU BLOC VISUEL PRINCIPAL

- **Règles générales :**
Sur fonds blancs et clairs : le logotype est utilisé dans sa version officielle en couleurs. La version couleur doit être systématiquement privilégiée sur ce type de fond.

Sur fonds unis colorés (vert, rouge, bleu) : le logotype est appliqué en monochrome blanc.

Sur photographies : le logotype est appliqué en monochrome blanc, en veillant à ce que le contraste avec l'arrière-plan soit suffisant pour garantir une lisibilité
- **Utilisation sur fond blanc ou clair :** Le logotype couleur est utilisé prioritairement sur un fond blanc ou clair.
- **Utilisations sur fonds denses :** Pour les fonds colorés ou visuels complexes, un cartouche blanc est prévu afin d'assurer une lisibilité optimale du logotype.
- **Cas particuliers :** Sur fonds unis clairs ou lumineux : le logotype est appliqué en bleu ou en noir afin de garantir une lisibilité optimale. Sur fond noir : le logotype est systématiquement appliqué en monochrome blanc.



Utilisation prioritaire sur fond blanc



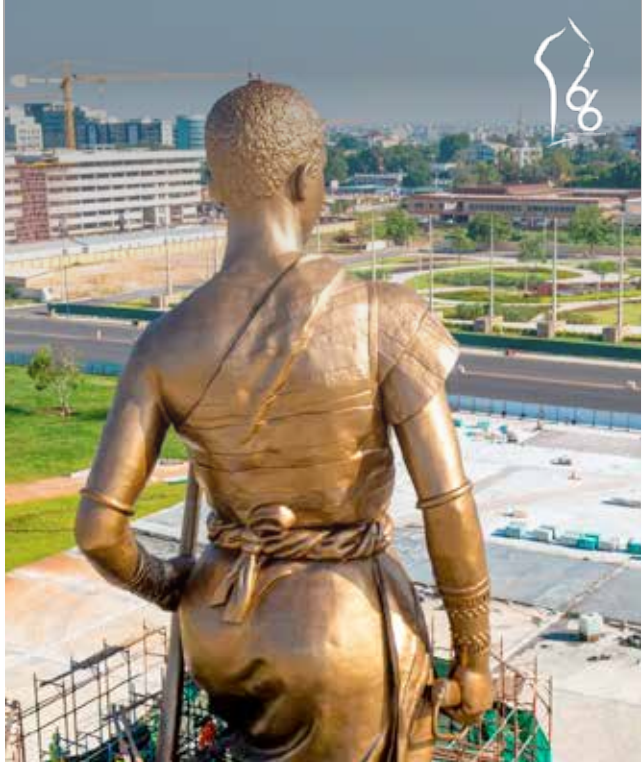
Utilisation sur fond couleur clair



Négatif sur visuel clair



100 % blanc (fonds foncés)



Utilisation sur visuel dense



Utilisation sur visuel dense

1.4. LA ZONE DE PROTECTION

ESPACE MINIMUM À RESPECTER AUTOUR DU LOGOTYPE POUR GARANTIR SA LISIBILITÉ.

LA ZONE D'EXCLUSION

Afin de garantir la lisibilité et la visibilité du logotype quel que soit son emplacement, une zone d'exclusion est définie. Cette zone correspond à un espacement minimal obligatoire entre le logotype et tout autre texte ou élément graphique. Ce principe doit être scrupuleusement respecté à chaque utilisation du logotype.

À titre exceptionnel, cette zone d'exclusion peut également faire office de cartouche lorsqu'il est nécessaire d'assurer la lisibilité du logotype sur des fonds complexes (photographies, mosaïques). Dans ce cas, un cartouche aux angles arrondis doit impérativement être utilisé.



LOREM IPSUM DOLOR SIT AMET, CONSECTETUER
ADIPISCING ELIT, SED DIAM NONUMMY NIBH EUISMOD
TINCIDUNT UT LAOREET DOLORE MAGNA ALIQUAM
ERAT VOLUTPAT. UT WISI ENIM AD MINIM VENIAM, QUIS
NOSTRUD EXERCI TATION ULLAMCORPER SUSCIPIT
LOBORTIS NISL UT ALQUIP EX EA COMMODO
CONSEQU, E DOLOR IN
HENDRERI E MOLESTIE
CONSEQU, GIAT NULLA
FACILIS A IUSTO ODIO
DIGNISSIM ATUM ZZRIL
DELENIT A GAIT NULLA
FACILISI.
LOREM IP ECTETUER
ADIPISCING H EUISMOD
TINCIDUNT A ALIQUAM
ERATVOLL ENIAM, QUIS
NOSTRUD ER SUSCIPIT
LOBORTIS COMMODO
CONSEQU, ISECTETUER
LOREM IP H EUISMOD
ADIPISCING A ALIQUAM
TINCIDUNT
ERATVOLUTPAT. UT WISI ENIM AD MINIM VENIAM, QUIS
NOSTRUD EXERCI TATION ULLAMCORPER SUSCIPIT
LOBORTIS NISL UT ALQUIP EX EA COMMODO
CONSEQUAT. DUIS AUTEM VEL EUM IRIURE DOLOR IN
HENDRERIT IN VULPUTATE VELIT ESSE MOLESTIE
CONSEQUAT, VEL ILLUM DOLORE EU FEUGIAT NULLA
FACILISIS AT VERO EROS

1.5. LA TAILLE MINIMALE

DIMENSIONS MINIMALES AUTORISÉES POUR ASSURER LA CLARTÉ DU LOGOTYPE.

TAILLE MINIMUM

Une taille minimale du logotype a été définie afin de garantir une lisibilité optimale, y compris en réduction. Cette taille est déterminée par la largeur du cercle et du nom de marque. Le logotype ne doit en aucun cas être réduit en deçà de cette taille minimale.

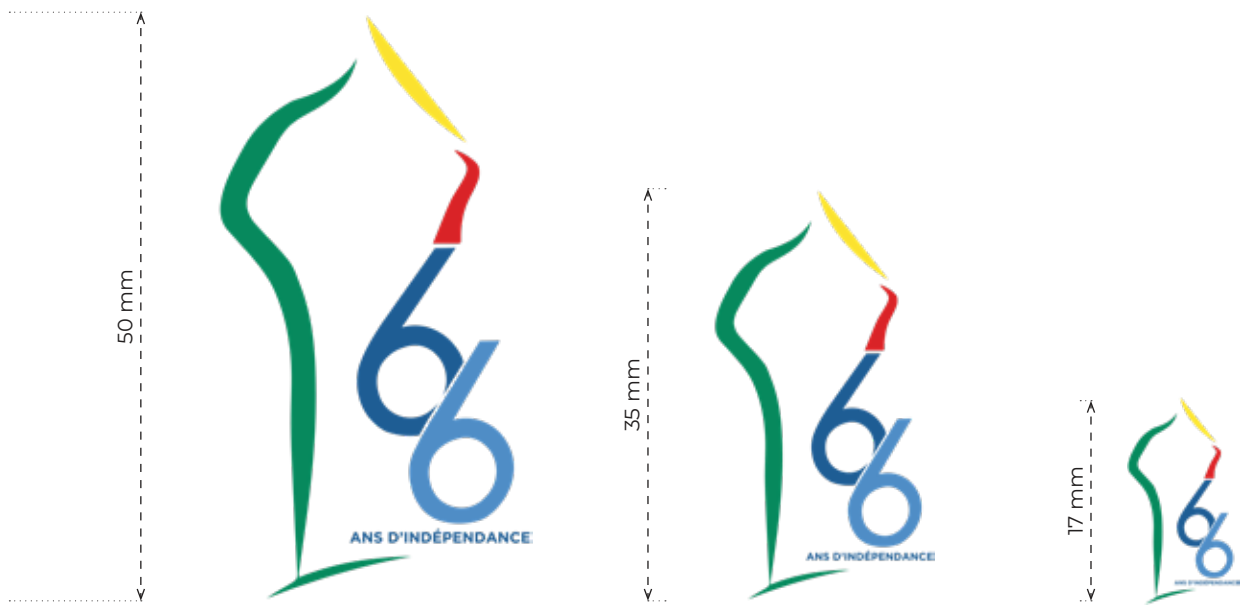
Le logotype ne peut être utilisé à une largeur inférieure à 17 mm. Il doit demeurer lisible et identifiable en toutes circonstances. En deçà de 17 mm, il convient d'utiliser exclusivement le pictogramme « O »

À PROPOS DU BLOC DE TEXTE

Le bloc de texte est intégré uniquement lorsque la taille d'utilisation du logotype permet d'en garantir la lisibilité.

En l'absence du bloc de texte, le logotype conserve son identité et demeure pleinement compréhensible.

Selon le contexte d'utilisation, il convient de choisir entre la version avec bloc de texte et la version sans.



Avec le bloc de texte
Minimum 50mm de large

Sans le bloc de texte
Minimum 10mm de large

1.6. LES USAGES INTERDITS

EXEMPLES D'ERREURS À ÉVITER DANS L'UTILISATION DE L'IDENTITÉ VISUELLE.

EXEMPLES D'UTILISATIONS À PROSCRIRE

Les exemples présentés ci-contre illustrent des interprétations du logotype à éviter ; cette liste n'est pas exhaustive.

1. Modification des couleurs
2. Modification de la construction
3. Remplacement de la typographie
4. Transformation du symbole
5. Utilisation de la dénomination seule
6. Illisibilité du nom de marque



NE PAS DÉFORMER OU ÉTIRER



NE PAS MODIFIER LES COULEURS



NE PAS DÉTOURER



NE PAS UTILISER DE CARTOUCHE AUX BORDS NON ARRONDIS



UTILISATION SUR VISUEL DENSE



NE PAS APPLIQUER LE LOGOTYPE OFFICIEL SUR UNE PHOTOGRAPHIE

02.TYPOGRAPHIE

Le choix typographique est déterminant : il conditionne à la fois le style des productions graphiques et leur lisibilité.



LA POLICE D'ÉCRITURE

Montserrat

La typographie retenue est Montserrat. Déjà intégrée à la charte graphique du gouvernement, elle présente l'avantage d'être disponible sous licence open source, garantissant ainsi à l'ensemble des utilisateurs de ce document et des créateurs de contenus un accès libre et sans contrainte.

Utilisation recommandée :

- **Titres et accroches** : Montserrat en graisse Bold ou Semi-Bold pour assurer impact et lisibilité.
- **Corps de texte** : Montserrat en graisse Regular ou Medium pour un confort de lecture optimal.
- **Interlignage** : Prévoir un interlignage de 120 % à 140 % pour favoriser la clarté.
- **Espacement des lettres** : Ne pas modifier l'espacement par défaut pour préserver l'harmonie visuelle.
- **Casse** : Utiliser préférentiellement la casse normale (minuscule/majuscule) sauf pour les titres où la casse capitale peut être utilisée avec parcimonie.

Designer

JULIETA ULANOVSKY

Montserrat Regular

ABEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdeijklmnöopqrstuvwxyz
0123456789 ! “ § \$ % & / ()

Montserrat Bold

ABEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdeijklmnöopqrstuvwxyz
0123456789 ! “ § \$ % & / ()

03.HIERACHIE DES TEXTES

La hiérarchie typographique structure l'organisation des titres et des paragraphes afin de mettre en valeur les informations essentielles.

Cette section établit des recommandations de proportions typographiques destinées à assurer la clarté du message et à garantir une harmonie visuelle cohérente sur l'ensemble des supports.

TEXTE CONTEXTUEL ET TITRE
DE PARAGRAPHE

TEXTE CONTEXTUEL ET TITRE
DE PARAGRAPHE

Légende et Anotations
Montserrat Regular
8 pt Type / 9 pt Leading

Accroches
ou titres de section
ACCROCHES
Montserrat Bold - Capital
Letters 16pt Type / 16pt Leading

Corps de texte
Montserrat Regular
11 pt Type / 11 pt Leading

Gros titres
POSTER
Montserrat Bold - Capital Letters
34pt Type / 30 pt Leading

Titre et Paragraphe
Montserrat Regular - Capital
Letters 11pt Type / 10pt
Leading

Affichage outdoor
OUTDOOR
Montserrat Bold - Capital Letters 48pt
Type / 48 pt Leading

04.SYSTÈME DE COULEURS

Les couleurs jouent un rôle fondamental dans la cohérence et l'harmonie des supports de communication.

Cette section établit les recommandations chromatiques adaptées aux différents contextes d'utilisation.

Le respect des palettes de couleurs recommandées contribue à renforcer la confiance

COULEURS

Le logotype officiel se compose de cinq couleurs : le vert, le jaune et le rouge du drapeau béninois, le bleu moyen et le bleu foncé :

Explication :

Le vert, le jaune et le rouge du drapeau béninois, ainsi que le bleu.
Ces couleurs doivent être privilégiées pour les goodies et le matériel de branding extérieur. Elles peuvent également servir de couleurs dominantes pour l’affichage grand format (à partir du format A1).

Palette principale :

Les couleurs de la palette principale sont directement issues du logotype. Elles sont recommandées pour les éléments graphiques à fort caractère institutionnel. Ces couleurs doivent être privilégiées

Palette secondaire :

Les couleurs de la palette secondaire peuvent être utilisées conjointement ou séparément. Elles sont destinées à enrichir la gamme colorielle du logotype sur l’ensemble des supports.

Usage:

Le choix des couleurs peut être orienté par la thématique du support. À titre d'exemple, pour un sujet lié à l'accès à l'eau, une dominante bleue sera privilégiée.

Chaque utilisateur est tenu de respecter les couleurs définies dans ce guide afin d'assurer une cohérence visuelle optimale entre les différentes productions.

	COULEURS TERTIAIRES	COULEURS SECONDAIRES	COULEURS D'ACCENTS
PANTONE® P1-1U CMJN 0 / 0 / 0 / 0 RVB 255 / 255 / 255 WEB #FFFFFF	PANTONE® P110-8U CMJN 100 / 35 / 0 / 24 RVB 0 / 101 / 161 WEB #0065A1	PANTONE® P110-4U CMJN 52 / 18 / 0 / 12 RVB 121 / 167 / 207 WEB #79A7CF	PANTONE® P110-1U CMJN 19 / 7 / 0 / 5 RVB 206 / 219 / 235 WEB #CEDBED
	PANTONE® P151-8U CMJN 71 / 0 / 100 / 0 RVB 78 / 174 / 51 WEB #4EAE33	PANTONE® P136-14U CMJN 79 / 0 / 62 / 9 RVB 188 / 217 / 161 WEB #009F78	PANTONE® P133-12U CMJN 47 / 0 / 32 / 6 RVB 141 / 197 / 181 WEB #8DC5B5
	PANTONE® P7-8U CMJN 1 / 16 / 92 / 0 RVB 254 / 211 / 7 WEB #FED307	PANTONE® P7-4U CMJN 0 / 7 / 41 / 0 RVB 255 / 236 / 172 WEB #FFECAC	
	PANTONE® P52-16U CMJN 2 / 98 / 87 / 0 RVB 255 / 22 / 38 WEB #E11626	PANTONE® P57-6U CMJN 0 / 82 / 54 / 0 RVB 233 / 75 / 90 WEB #E94B5A	PANTONE® P59-2U CMJN 0 / 42 / 25 / 0 RVB 245 / 173 / 171 WEB #F5ADAB

Remarque
Pour réaliser un document en quadrichromie il est indispensable d'utiliser les fichiers des logotypes en CMJN prévus à cet effet et correspondants aux valeurs indiquées ci-contre.

05.EMPLACEMENT DU LOGOTYPE EN AFFICHAGE

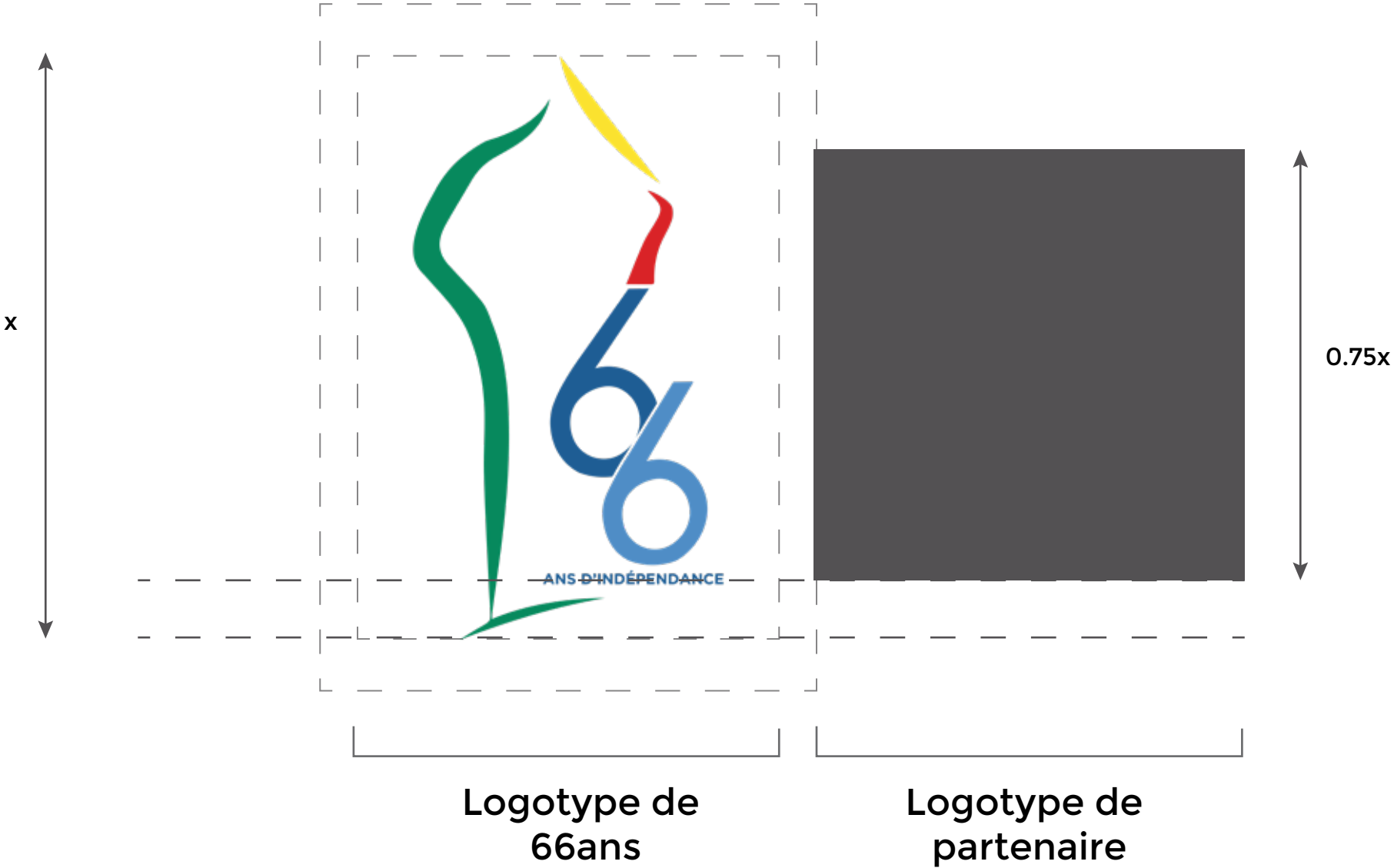
Le positionnement du logotype est essentiel pour garantir une visibilité optimale et une harmonie graphique.

Par ailleurs, le choix de la police d'écriture joue un rôle clé; car il influence à la fois le style des créations graphiques et leur lisibilité.

LE CO-BRANDING

La collaboration avec des partenaires institutionnels ou privés dans le cadre des célébrations peut nécessiter le recours à un double logotype.

Explications :
Le logotype partenaire est systématiquement apposé à droite du logotype « 66 ans ».
La hauteur du logotype partenaire doit être inférieure de 25 % à celle du logotype « 66 ans ».
La zone d'exclusion autour du logotype « 66 ans » devra impérativement être respectée. Les principes précédemment énoncés concernant la taille du logotype et l'usage du bloc de texte demeurent applicables.



LE BON EMPLACEMENT

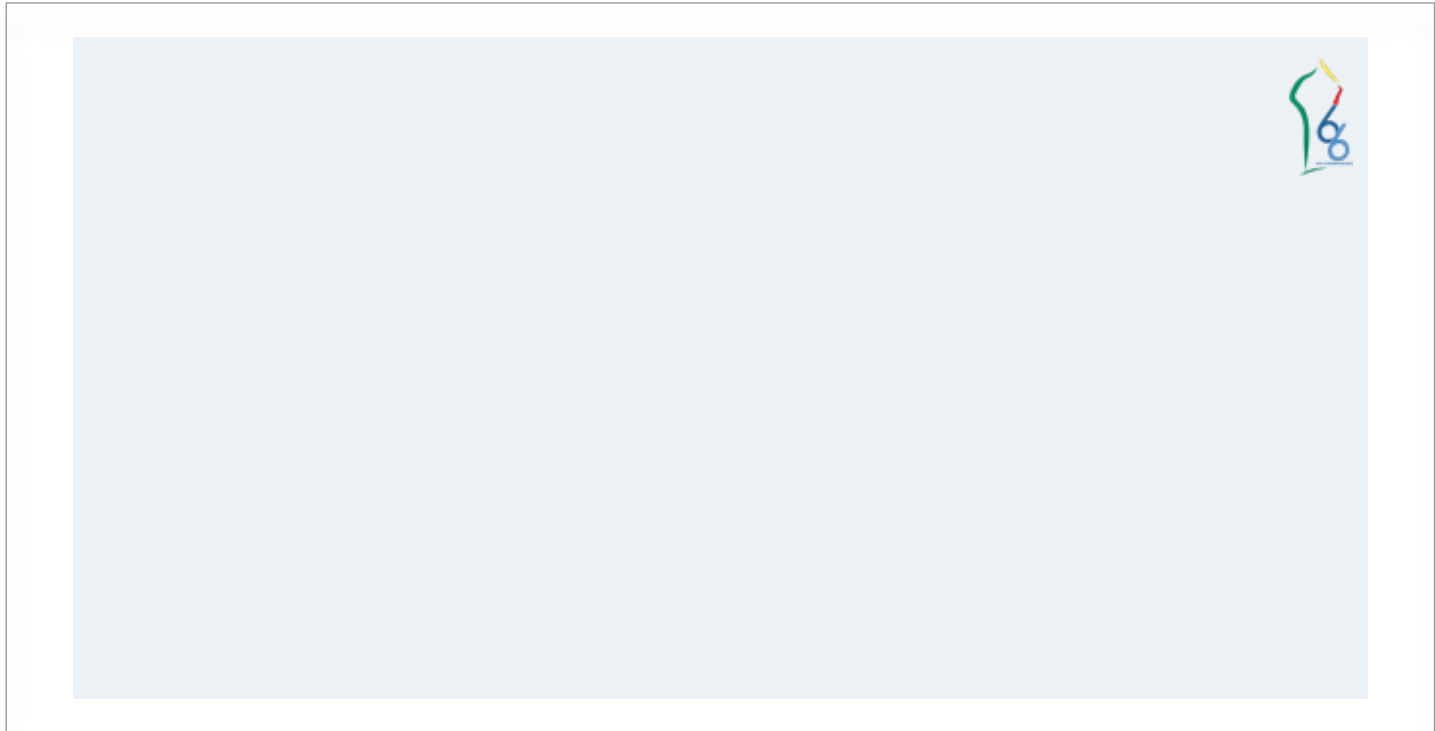
Explication

Selon le contexte et les besoins du support, le logo pourra être apposé à des endroits différents. Cependant, il ne devra jamais être disposé en haut à gauche. Veillez à respecter les emplacements recommandés ci-contre.

Exemple
Document au format A4
297 x 210mm



Exemple
Document au format 12m²
400 x 300mm



CONTACTS

Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter :

Paterne MAHOUI

Responsable Communication et
Direction Artistique SoLE

+229 01 67 40 49 87

pmahouvi@gouv.bj

Maxime AHOTONDJI

Chef service Relation
médias

+229 01 61 28 80 28

mahotondji@presidence.bj

Patrice LANOUKON

Responsable Chargé du
Contenu Digital

+229 01 97 76 90 80

planoukon@presidence.bj